

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Macdonald (Rosedale), appuyé par M. MacEachen,—Que le Bill C-236, Loi prévoyant un moyen de préserver les approvisionnements de produits pétroliers au Canada durant les périodes d'urgence nationale résultant de pénuries ou de perturbations du marché qui portent atteinte à la sécurité et au bien-être des Canadiens et à la stabilité économique du Canada et modifiant la Loi sur l'Office national de l'énergie, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

Le débat se poursuit;

(A cinq heures de l'après-midi, appel des affaires inscrites au nom des députés suivant les dispositions de l'article 15(4) du Règlement)

Du consentement unanime, il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent de la justice et des questions juridiques du Bill C-49, Loi concernant la divulgation des dossiers de solvabilité.

M. McGrath, appuyé par M. Fraser, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent des privilèges et élections.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Le débat reprend sur la motion de M. Macdonald (Rosedale), appuyé par M. MacEachen,—Que le Bill C-236, Loi prévoyant un moyen de préserver les approvisionnements de produits pétroliers au Canada durant les périodes d'urgence nationale résultant de pénuries ou de perturbations du marché qui portent atteinte à la sécurité et au bien-être des Canadiens et à la stabilité économique du Canada et modifiant la Loi sur l'Office national de l'énergie, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

Le débat se poursuit;

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures du soir, la motion «Que la Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité de l'article 40(1) du Règlement.

Après débat, ladite motion est réputée agréée.

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65(4) b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée, ainsi qu'il suit:

MM. Ellis, Blouin, Poulin, Caron, Madill, Stevens et Campbell en remplacement de MM. Lundrigan, Loïselle, Caron, Campbell, Schellenberger, McCain et Blouin sur

la liste des membres du Comité permanent des transports et des communications.

MM. Schumacher et Stewart (Okanagan-Kootenay) en remplacement de M^{11e} MacDonald (Kingston et les Îles) et M. Smith (Northumberland-Miramichi) sur la liste des membres du Comité permanent des privilèges et élections.

MM. Oberle, Kempling, Béchard et Rompkey en remplacement de MM. Epp, Neil (Moose Jaw), Stollery et Caccia sur la liste des membres du Comité spécial sur les tendances des prix de l'alimentation.

MM. Haliburton, Nielsen, L'Heureux, Demers et Masniuk en remplacement de MM. Schellenberger, Darling, Poulin, Watson et M^{11e} MacDonald (Kingston et les Îles) sur la liste des membres du Comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien.

MM. Danforth et Wise en remplacement de MM. McKinley et Kempling sur la liste des membres du Comité permanent de l'agriculture.

M. McCain en remplacement de M. Madill sur la liste des membres du Comité permanent des transports et des communications.

M. Fortin en remplacement de M. Gauthier (Roberval) sur la liste des membres du Comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien.

M. Rowland en remplacement de M. Rose sur la liste des membres du Comité permanent des transports et des communications.

M^{11e} MacDonald (Kingston et les Îles) et M. Darling en remplacement de MM. Haliburton et Taylor sur la liste des membres du Comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien.

MM. Andre, Kempling, Wise et Schellenberger en remplacement de MM. Dick, Forrestall, Haliburton et Schumacher sur la liste des membres du Comité permanent des privilèges et élections.

M. Rooney en remplacement de M. Laflamme sur la liste des membres du Comité permanent des privilèges et élections.

MM. Mackasey et Lessard en remplacement de MM. Blaker et Foster sur la liste des membres du Comité permanent de la procédure et de l'organisation.

États et rapports déposés auprès du Greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au Greffier de la Chambre, est déposé sur la Table, conformément à l'article 41(1) du Règlement savoir:

Par M. Jamieson, membre du Conseil privé de la Reine, —Rapport (en français et en anglais) sur l'application de la Loi sur les subventions au développement régional pour le mois d'octobre 1973, conformément à l'article 16 de ladite Loi, chapitre R-3, S.R.C., 1970. (Document parlementaire n° 291-1/330A).

A 10 h. 15 du soir, la Chambre s'ajourne à demain, à onze heures du matin, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.